



Arsene accompagne Dassault Aviation dans le cadre de l'acquisition de TAG Aviation

Conseillé notamment par Arsene, Dassault Aviation a annoncé la signature d'un accord définitif avec TAG Aviation, portant sur l'acquisition par Dassault Aviation des activités de maintenance d'avions d'affaires en Europe du Groupe TAG Aviation.

L'intégration de ces activités s'effectuera courant 2019, après obtention des autorisations nécessaires.

Avec plus de 10 000 avions militaires et civils livrés dans plus de 90 pays depuis un siècle, Dassault Aviation dispose d'un savoir-faire et d'une expérience reconnus dans la conception, le développement, la vente et le support de tous les types d'avion, depuis l'appareil de combat Rafale jusqu'à la famille de business jets haut de gamme Falcon en passant par les drones militaires. En 2017, le chiffre d'affaires de Dassault Aviation s'est élevé à 4,8 milliards d'euros. Le Groupe compte 11 400 collaborateurs.

L'équipe du cabinet Arsene qui a accompagné Dassault Aviation en réalisant la due diligence fiscale et la négociation du SPA était composée de David Chaumontet (associé), Marion Dervieux (manager) et Amel Chekhab (collaboratrice).

Autres intervenants :

August Debouzy conseillait Dassault Aviation sur les aspects Corporate avec une équipe composée de Julien Aucomte, associé, Laure Khemiri, avocat senior, Emmanuel Vrillon-Darcy et Coralie Foucault, avocats.

August Debouzy conseillait Dassault Aviation sur les aspects IP avec une équipe composée de Véronique Dahan, counsel et Laure Arnon-Duquesnoy, avocat.

À propos d'Arsene

Arsene est le premier cabinet d'avocats indépendant, exclusivement spécialisé en fiscalité. Membre fondateur du réseau international Taxand (50 pays, 400 associés, 2000 fiscalistes), le cabinet est indépendant de toute firme d'audit ou juridique.

Créé en 2004, le cabinet offre un service sur-mesure dans tous les principaux domaines d'activité. Forte de 21 associés parmi les 100 fiscalistes établis à Paris, l'équipe d'Arsene accompagne ses clients dans la gestion de leur fiscalité, dans un environnement international.

Contacts media : Enderby

Soraya Atmani – T +33 (0)1 83 64 71 78 – sat@enderby.eu

Damien Piganiol – T +33 (0)1 83 64 71 77 – dpi@enderby.eu